

FONCIER OPPORTUNITY

YOU OWN A PROPERTY IN FRANCE AND YOU WISH TO RELEASE SOME EQUITY FROM IT AT AN ATTRACTIVE RATE?

Crédit Foncier offers you “FONCIER OPPORTUNITY”⁽¹⁾, this mortgage enables you, subject to Crédit Foncier taking a guarantee of first rank on your property in France, to release up to 50% of its value for your personal project⁽²⁾.

- › You choose the option that suits you:
 - fixed rate
 - variable rate
- › You can opt for:
 - a repayment mortgage with a length of 6 to 20 years,
 - a pure interest only mortgage (ie. without investment) with a duration of 6 to 15 years, followed by a 10 years repayment period to enable you to repay the capital.

**WITH “FONCIER OPPORTUNITY” IN A VARIABLE REPAYMENT MORTGAGE OPTION, YOU CAN BENEFIT FROM AN ATTRACTIVE RATE OF 3.63%⁽³⁾.
(Gross cost including insurance and bank fee for the first year of your mortgage)**

Example for a € 230,000 equity release mortgage⁽²⁾ for a length of 15 years.

“Foncier Opportunity” is a repayment mortgage with a fixed interest rate during the first 12 months of repayment, thereafter variable interest rate indexed to Euribor 12 months. The index will be marked up to the fixed part as stated in the contract. The variation of the rate will only affect the monthly instalment.

Gross cost (including insurance⁽⁴⁾ and bank fee) : 3.63%.

Monthly instalment (excluding insurance) : € 1,560.83.

Total cost (interest, bank fee and insurance included) : € 68,427.04.

The figures above are calculated on the starting rate.

The bank fee is € 950.

The insurance contribution is 0.252% per annum of the capital borrowed insured at 100%.

Scale in effect from 05/01/2010, subject to Crédit Foncier acceptance of your application.

(1) “Foncier opportunity” is an Equity release mortgage.

(2) Excluding property acquisition and professional use.

(3) Fixed interest rate during the first 12 months of repayment thereafter variable interest rate without cap indexed to Euribor 12 months for a mortgage of a minimum of € 230,000.

(4) Life insurance.



FONCIER OPPORTUNITY

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN IMMOBILIER EN FRANCE ET VOUS SOUHAITEZ POUVOIR DISPOSER D'UNE TRÉSORERIE À UN TAUX AVANTAGEUX ?

Le Crédit Foncier vous propose Foncier Opportunity⁽¹⁾, un prêt qui vous permet, sous réserve de consentir une garantie hypothécaire en premier rang sur votre bien immobilier situé en France, de disposer d'un montant pouvant aller jusqu'à 50% de sa valeur pour réaliser tous vos projets personnels⁽²⁾.

› Vous choisissez la formule de prêt qui vous convient le mieux :

- taux fixe
- taux révisable

› Vous pouvez opter pour :

- un prêt amortissable d'une durée de 6 à 20 ans.
- un prêt in fine, sans adossement, d'une durée de 6 à 15 ans, suivi d'une période amortissable de 10 ans pour assurer le remboursement.

AVEC "FONCIER OPPORTUNITY" EN TAUX RÉVISABLE ET EN AMORTISSABLE, VOUS PROFITEZ D'UN TAUX AVANTAGEUX DE 3,63%⁽³⁾ (TEG annuel).

Exemple de financement pour un prêt de trésorerie⁽²⁾ d'un montant de 230 000€ d'une durée de 15 ans.

Foncier Opportunity est un prêt amortissable à taux constant pendant 12 mois, puis révisable sur l'Euribor 1 an (taux offert pour les prêts interbancaires en euros pour les capitaux à un an). L'index sera majoré de la partie fixe figurant au contrat. Les variations de taux joueront uniquement sur la mensualité.

TEG annuel (assurance⁽⁴⁾ et frais dossier compris) : 3,63 %.

Mensualité (hors assurance) : 1 560,83 €.

Coût total (intérêts, frais de dossier et cotisation d'assurance compris) : 68 427,04 €.

Les éléments chiffrés visés ci-dessus sont calculés sur le taux de départ.

Le montant des frais de dossier est de 950 €.

La cotisation d'assurance est de 0,252 % l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100%.

Barème en vigueur au 05/01/2010, sous réserve d'acceptation du dossier par le Crédit Foncier.

(1) Foncier Opportunity est un prêt hypothécaire non affecté.

(2) Hors acquisition immobilière et projet à but professionnel.

(3) Taux révisable sur Euribor 1 an après une période de taux constant de 1 an sans cap de taux pour un montant de prêt supérieur à 230 000 €.

(4) Assurance Décès.

